



Mardi 20 juillet 2021

Deuxième phase de réaménagement de la route d'Étrembières du 26 au 30 juillet : réfection de la chaussée et du trottoir dans le sens descendant

La route d'Étrembières avait connu une première phase de rénovation de la chaussée et du trottoir en 2020, dans le sens montant. Du 26 au 30 juillet, ce sera la voie descendante qui fera peau neuve. Un réaménagement pour sécuriser la route et les trajets piétons.

Quelles conséquences pour la circulation ?

La route d'Étrembières sera barrée dans le sens montant, entre le pont d'Étrembières et la rue des Aravis. Les véhicules venant d'Étrembières devront obligatoirement tourner à droite, dans la bretelle d'accès à l'avenue de l'Europe et suivre la déviation mise en place.

Les véhicules venant du giratoire Saint-André seront rabattus sur la voie montante pour permettre la réfection de la chaussée du sens descendant.

Lors de la pose de la dernière couche d'enrobé, la route sera barrée du 29 juillet à 7h30 au 30 juillet à 7h30, y compris pour les riverains, afin de permettre le refroidissement du matériau pour garantir la qualité de la route reprise. Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits. Les riverains sont invités à se garer sur le parking Hercos.



CONTACT

FLORA SOUBRAS

04 50 95 07 00 - Poste 1096

flora.soubras@annemasse.fr

La Ville met tout en œuvre pour réduire les nuisances et tient à remercier les riverains et automobilistes pour leur patience pendant cette période de travaux.



Photo de la route d'Étrembières après la rénovation de la chaussée dans le sens montant - 2020